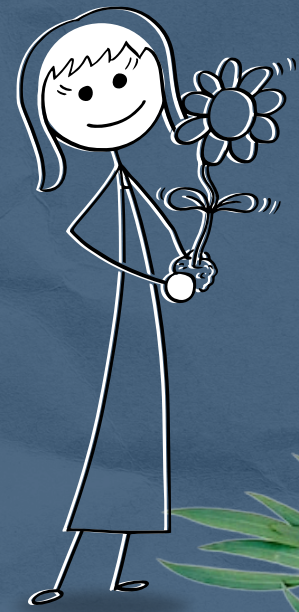


C'est quoi les **TENS** et le **TDG**



À ton évaluation au **CAI**, tu participeras à une rencontre individuelle axée sur tes besoins et tes intérêts scolaires. Celle-ci déterminera **ton parcours** et la **durée probable** de ta mesure de formation.

- **TENS**
- **TDG**
- **DES**

Au plaisir de te voir parmi
NOUS

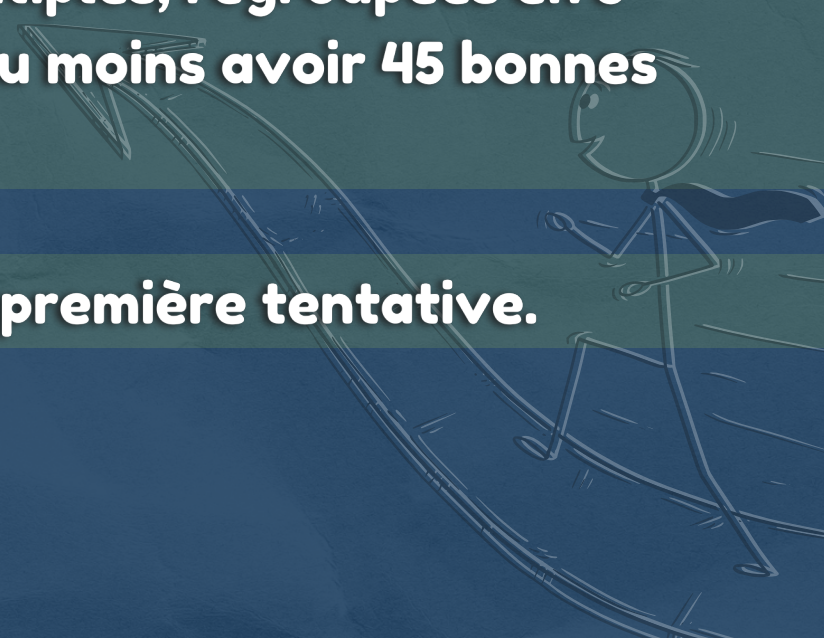
Les Tests d'équivalence de niveau secondaire (TENS)

- La réussite des TENS te permet d'obtenir une attestation d'équivalence de niveau de scolarité de 5e année du secondaire (AENS) délivrée par le ministère de l'Éducation du Québec.
- L'attestation peut favoriser ton accès à de meilleurs emplois. De même, avec l'AENS, tu pourras t'inscrire pour cheminer dans un DEP et même certaines formations du collégial au niveau professionnel, plus connues sous le nom d'AEC*.
- Les TENS s'obtiennent à la suite d'une passation d'examens.
- Il s'agit de 7 examens, dont 5 doivent être obligatoirement réussis (2 en français et 3 d'autres matières).

* l'Attestation d'études
collégiales

Le Test de développement général (TDG)

- La réussite du TDG te permet d'accéder au divers DEP au Québec. Des préalables précis peuvent aussi être exigés selon le programme que tu désires joindre.
- Le TDG s'obtient à la suite d'une passation de l'examen. L'attestation est délivrée par les Centres de services scolaires québécois.
- Le test comprend 100 questions à choix multiples, regroupées en 5 sections minutées. Pour le réussir, tu dois au moins avoir 45 bonnes réponses.
- Tu as droit à 1 seule reprise, un an après la première tentative.



Questions ?

N'hésite pas à prendre contact

418-522-6445

info@caiquebec.ca

